

640F12 - Nettoyant spécial

Numéro de matière 640F12

Page:

1 de 13

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice**Identificateur de produit**

Nom commercial du produit:

640F12 - Nettoyant spécial

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Agent de nettoyage.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Otto Bock HealthCare Canada Ltd.

Rue/B.P.: 5470 Harvester Road

Place, Lieu: Burlington, ON L7L 5N5, CDN
Canada

WWW: www.ottobock.ca

E-mail: info.canada@ottobock.com

Téléphone: (800) 665-3327

Télécopie: (800) 463-3659

Service responsable de l'information:

Mark Agro, Téléphone: (800) 665-3327 (9 am - 5 pm)

Indications diverses:

Siège:
Ottobock SE & Co. KGaA
Max-Näder-Straße 15
Duderstadt
Allemagne**Numéro d'appel d'urgence**

COLLECT, Téléphone: (613) 996-6666

2. Identification des dangers**Aperçu de cas d'urgence**Aspect: Forme: liquide
Couleur: incolore, limpide
Odeur: caractéristique
Classification: Eye Dam. 1;

Symboles de danger:

Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: Provoque des lésions oculaires graves.

640F12 - Nettoyant spécial

Numéro de matière 640F12

Page: 2 de 13

Conseils de prudence: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse.
 Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
 voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 107-98-2	1-Méthoxy-2-propanol	1 - 5 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3.
CAS 64-17-5	Ethanol	1 - 5 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A.
CAS 112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	1 - 5 %	Eye Irrit. 2A.
CAS 1569-01-3	1-Propoxypropane-2-ol	1 - 5 %	Flam. Liq. 3. Eye Irrit. 2A.
CAS 68411-31-4	Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, composés avec la triéthanolamine	1 - 5 %	Skin Irrit. 2. Eye Dam. 1.
CAS 7397-62-8	Ester butylique acide glycolique	< 3 %	Eye Dam. 1. Toxicité pour la reproduction 2.
CAS 9002-92-0	Dodécane-1-ol, éthoxylé (2-5 EO)	0.1 - 1 %	Eye Dam. 1. Aquatic Acute 1.

Indications complémentaires:

Contient (2-Méthoxyméthylethoxy)propanol

4. Premiers secours

Informations générales: Changer les vêtements imprégnés.
 En cas de vomissement d'une personne sans connaissance, bien la caler sur le côté.
 Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.
 En cas de difficultés ou même d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration de sauvetage ou utiliser un appareil respiratoire ou un appareil à oxygène.

640F12 - Nettoyant spécial

Numéro de matière 640F12

Page: 3 de 13

Après contact avec la peau:

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon.
En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Appeler aussitôt un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des lésions oculaires graves. Irritations oculaires, conjonctivite.
En cas de déglutition, il y a risque d'une aspiration de mousse.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

The product does not support combustion in any way. 50 - 60 °C

Température d'auto-inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Agents d'extinction appropriés:

Poudre d'extinction, mousse, jet d'eau en aspersion, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'un fort échauffement ou d'un incendie il peut se former des gaz toxiques.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.
Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Porter un équipement de protection approprié.
Ne pas inspirer les vapeurs. Assurer une aération suffisante.
Éviter le contact avec la substance.

Précautions en matière d'environnement:

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

Méthodes de nettoyage: Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination. Éliminer le résidu avec beaucoup d'eau.

Indications complémentaires:

Eloigner toute source d'ignition.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Porter un équipement de protection approprié. Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Ne pas laisser les récipients ouverts.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
Stocker à l'abri de la lumière dans des récipients bien remplis. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.
Prévoir un sol résistant aux solvants.
Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

Conseils pour le stockage en commun:

tenir à l'écart de oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
34590-94-8	(2-Méthoxyméthylethoxy) propanol	Canada, Alberta: OEL 15 min	909 mg/m ³ ; 150 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	606 mg/m ³ ; 100 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	150 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	100 ppm
		Canada, Québec: VECD	909 mg/m ³ ; 150 ppm
		Canada, Québec: VEMP	606 mg/m ³ ; 100 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	909 mg/m ³ ; 150 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	606 mg/m ³ ; 100 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	900 mg/m ³ ; 150 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	600 mg/m ³ ; 100 ppm
		EUA: OSHA: TWA	600 mg/m ³ ; 100 ppm
107-98-2	1-Méthoxy-2-propanol	Canada, Alberta: OEL 15 min	553 mg/m ³ ; 150 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	369 mg/m ³ ; 100 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	75 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	50 ppm
		Canada, Québec: VECD	553 mg/m ³ ; 150 ppm
		Canada, Québec: VEMP	369 mg/m ³ ; 100 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	369 mg/m ³ ; 100 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	184 mg/m ³ ; 50 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	540 mg/m ³ ; 150 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	360 mg/m ³ ; 100 ppm
		64-17-5	Ethanol
Canada, BC: OEL STEL	1000 ppm		
Canada, Québec: VEMP	1880 mg/m ³ ; 1000 ppm		
EUA: ACGIH: STEL	1000 ppm		
EUA: NIOSH: TWA	1900 mg/m ³ ; 1000 ppm		
EUA: OSHA: TWA	1900 mg/m ³ ; 1000 ppm		
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	EUA: ACGIH: TWA	67.5 mg/m ³ ; 10 ppm

Contrôle de l'exposition

Veiller à une aération et/ou une aspiration suffisante dans les locaux de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié.

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Type de gants: caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: 0.7 mm

Période de latence: >480 min.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

- Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.
Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à OSHA Standard - 29 CFR: 1910.134 ou ANSI Z88.2.
Formation d'aérosol: Utiliser un filtre de type ABEK-P2.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Changer les vêtements imprégnés.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: liquide Couleur: incolore, limpide
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	6 - 9.9
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Ethanol: 78.3 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	The product does not support combustion in any way. 50 - 60 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): (Ethanol) 3.30 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): (Ethanol) 19.00 Vol%
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 0.98 - 1.01 g/mL
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Ethanol: Densité relative de la vapeur à 20 °C (air = 1): 1,6

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	The product does not support combustion in any way
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Réagit avec les agents oxydants.
Conditions à éviter:	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Matières incompatibles:	Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'un fort échauffement ou d'un incendie il peut se former des gaz toxiques.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Toxicité aiguë: DL50 par voie orale: > 2000 mg/kg (calculé)

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Indication sur 1-Méthoxy-2-propanol: Lapin: non irritant

Indication sur Ethanol: Lapin: non irritant (OECD 404)

Indication sur 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol: Lapin: non irritant

Indication sur Ester butylique acide glycolique: Lapin: non irritant (OECD 404)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1 = Provoque des lésions oculaires graves.

Indication sur 1-Méthoxy-2-propanol: Lapin: légèrement irritant

Indication sur Ethanol: Lapin: Provoque une sévère irritation des yeux. (OECD 405)

Indication sur 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol: Lapin: légèrement irritant

Indication sur 1-Propoxypropane-2-ol: Provoque une sévère irritation des yeux. (OECD 405)

Indication sur Ester butylique acide glycolique: Provoque des lésions oculaires graves. (OECD 405)

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Indication sur Ethanol: Cochon d'Inde: non sensibilisant

Indication sur 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol: Cochon d'Inde: non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Indication sur 1-Méthoxy-2-propanol: Test d'Ames: négatif (OECD 471)

Indication sur Ethanol: Test d'Ames: négatif (OECD 471)

Indication sur 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol: Test d'Ames: négatif (OECD 471)

Indication sur (2-Méthoxyméthylethoxy)propanol: Test d'Ames: négatif

Indication sur Ester butylique acide glycolique: Test d'Ames, avec une activation

métabolique: négatif (OECD 471) - Test d'Ames, sans activation métabolique: positif (OECD 471)

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

En cas de déglutition, il y a risque d'une aspiration de mousse.

640F12 - Nettoyant spécial

Numéro de matière 640F12

Page: 8 de 13

Autres informations: Indication sur (2-Méthoxyméthylethoxy)propanol:

DL50 Rat, par voie orale: 8740 mg/kg

Indication sur 1-Méthoxy-2-propanol:

DL50 Rat, par voie orale: 5900 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: 13000 mg/kg

LC50 Rat, par inhalation: 54.6 mg/L/4h

Indication sur Ethanol:

DL50 Rat, par voie orale: 13700 mg/kg

DLLo Lapin, dermique: 20000 mg/kg

LC50 Rat, par inhalation: 124.7 mg/L/4h

Indication sur 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

DL50 Rat, par voie orale: >2000 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: 2800 mg/kg

Indication sur Ester butylique acide glycolique:

DL50 Rat, par voie orale: 4240 mg/kg

LC50 Rat, par inhalation: > 6.2 mg/L/4h

12. Données écologiques

Écotoxicité

- Toxicité aquatique:
- Indication sur (2-Méthoxyméthylethoxy)propanol:
Toxicité pour le poisson: LC50 Brachydanio rerio: > 1000 mg/L/96h
Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): > 1000 mg/L/24h
- Indication sur 1-Méthoxy-2-propanol:
Toxicité pour le poisson: LC50 Tête de boule: 20800 mg/L/96 h (OECD 203)
Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 21000 -25900 mg/L/48h (OECD 202)
Toxicité pour les algues: EC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): > 1000 mg/L/7d (OECD 201)
- Indication sur Ethanol:
Toxicité pour le poisson: LC50 Tête de boule: 14.2 mg/L/96 h (OECD 203)
Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 9268 - 14221 mg/L/48h (OECD 202)
Toxicité pour les algues: EC50 Scenedesmus quadricauda: > 5 000 mg/L/7d (OECD 201)
- Indication sur 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:
Toxicité pour le poisson: LC50 Lepomis macrochirus (crapet arlequin): 1300 mg/L/96 h (OECD 203)
Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 3300 mg/L/48h
Toxicité pour les algues: EC50 Desmodesmus subspicatus (algue verte): > 100mg/L/96h (OECD 201)
- Indication sur 1-Propoxypropane-2-ol:
Toxicité pour le poisson: LC50 Brachydanio rerio: 1732 mg/L/96h (ISO 7346-1)
Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): > 600 mg/L/48h
Toxicité pour les algues: EC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): 1466 mg/L (OECD 201)
- Indication sur Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, composés avec la triéthanolamine:
Toxicité pour le poisson: LC50 Leuciscus idus: 7.5 mg/L/48h
Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 12.5 mg/L/48h
Toxicité pour les algues: EC50 Desmodesmus subspicatus (algue verte): 26.4 mg/L/72h (OECD 201)
- Indication sur Ester butylique acide glycolique:
Toxicité pour le poisson: LC50 Pimephales sp.: 1730 mg/L/96h (OECD 203)
Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 280 mg/L/24h

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistence et dégradabilité

Indications diverses: L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Indication sur (2-Méthoxyméthylethoxy)propanol: Dégradabilité, aérobie: 75% (OECD 301 F)

Indication sur 1-Méthoxy-2-propanol: Dégradabilité, aérobie: 90% (OECD 301 E)

Indication sur Ethanol: Dégradabilité, aérobie: 80-85% (OECD 301 D)

Indication sur 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol: Dégradabilité, aérobie: 94% (OECD 301 A)

Indication sur 1-Propoxypropane-2-ol: Dégradabilité, aérobie: 97% (OECD 301 D)

Indication sur Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, composés avec la triéthanolamine: Dégradabilité, aérobie: 92% (EU Method C.4-B)

Indication sur Ester butylique acide glycolique: Dégradabilité, aérobie: 81% (OECD 301 F)

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (COV):
22.2 % en poids

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: Incinération avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Informations relatives au transport

USA: Department of Transportation (DOT)

Désignation technique spécifique: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

Shipping name: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

Polluant marin: néant

Transport aérien (IATA)

Désignation technique spécifique: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Indications diverses

Le produit n'est pas sujet à une auto-combustion et remplit les critères fixés dans ADR/RID, chapitre 2.2.3.1.1, Codes IMDG, chapitre 2.3.1.3 et IATA, chapitre 3.3.1.3.

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol:	TSCA Inventory: listed; EPA flags T TSCA HPVC: not listed NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0241*
1-Méthoxy-2-propanol:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: SOCMI Chemical: yes NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0536
Ethanol:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0262
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: Hazardous Air Pollutants: yes SOCMI Chemical: yes
Ester butylique acide glycolique:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
Dodécane-1-ol, éthoxylé (2-5 EO):	TSCA Inventory: listed; EPA flags XU TSCA HPVC: not listed

640F12 - Nettoyant spécial

Numéro de matière 640F12

Page: 12 de 13

Directives nationales - U.S. State Regulations

(2-Méthoxyméthylethoxy) propanol:	<p>California Proposition 65 code: not listed</p> <p>Idaho Air Pollutant List: Title 585: AAC: 30 - EL: 40 - OEL: 600 - Title 586: -</p> <p>Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4 F8</p> <p>Minnesota Haz. Substance: Codes: AO - Ratings: --</p> <p>Pennsylvania Haz. Substance code: -</p> <p>Washington Air Contaminant: TWA: 100 ppm - 600 mg - STEL: 150 ppm - 900 mg</p> <p>Skin: Protective measures should be taken to prevent or reduce skin absorption.</p>
1-Méthoxy-2-propanol:	<p>Idaho Air Pollutant List: Title 585: AAC: 18 - EL: 24 - OEL: 360 - Title 586: -</p> <p>Massachusetts Haz. Substance codes: 4,6 F8</p> <p>Minnesota Haz. Substance: Codes: A - Ratings: 8.12 - Status: -</p> <p>Pennsylvania Haz. Substance code: -</p> <p>Washington Air Contaminant: TWA: 100 ppm - 360 mg - STEL: 150 ppm - 540 mg</p>
Ethanol:	<p>California Proposition 65 code: -</p> <p>Idaho Air Pollutant List: Title 585: AAC: 94 - EL: 125 - OEL: 1880 - Title 586: -</p> <p>Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 *T1*</p> <p>Minnesota Haz. Substance: Codes: AO - Ratings: 7.74</p> <p>Pennsylvania Haz. Substance code: -</p> <p>Washington Air Contaminant: TWA: 1000 ppm - 1900 mg</p>

Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

conforme Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents:
Contient tensio-actif anionique et tensio-actif non-ionique < 5%, parfums.

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 1 - 5 % 1-Méthoxy-2-propanol, 1 - 5 % Ethanol, 1 - 5 % 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol, 1 - 5 % 1-Propoxypropane-2-ol, 1 - 5 % Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, composés avec la triéthanolamine, < 3 % Ester butylique acide glycolique, 0.1 - 1 % Dodécane-1-ol, éthoxylé (2-5 EO). Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:
Health: 1 (Slight)
Fire: 1 (Slight)
Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:
Health: 1 (Slight)
Flammability: 1 (Slight)
Physical Hazard: 0 (Minimal)
Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	1
FLAMMABILITY	1
PHYSICAL HAZARD	0
X	

640F12 - Nettoyant spécial

Numéro de matière 640F12

Page: 13 de 13

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1.3: Siège

Créée: 30/10/1994

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.